

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE DE PRÉORIENTATION

L'ESPO de l'APSAH accueille des personnes en situation de handicap orientées par les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour la réalisation d'évaluations pluridisciplinaires et la définition d'un projet socioprofessionnel.

PRÉSENTATION

L'ESPO est un établissement médico-social acteur de l'orientation professionnelle des travailleurs handicapés. L'accompagnement est adapté à chaque usager et permet d'élaborer un projet professionnel prenant en compte :

- les restrictions médicales liées à son handicap, ses centres d'intérêt
- son niveau d'apprentissage et ses potentiels d'évolution
- les opportunités professionnelles
- ses contraintes personnelles et familiales.



AGRÉMENT

L'ESPO de l'APSAH, à vocation régionale, est régi par le Code de l'action sociale et des familles (art. L 312-1) et par le Code du travail (art. R 5213-1 et suivants). Il est agréé pour 15 places.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Tout type de handicap.
- Avoir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) prononcée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de la MDPH.
- Avoir une décision d'orientation vers l'établissement, également prononcée par la CDAPH de la MDPH.
- À partir de l'âge de 16 ans.
- L'ESPO accueille des travailleurs quel que soit leur statut et leur profession, ou des personnes en recherche d'emploi et quel que soit leur handicap. Ils doivent être reconnus handicapés, en cours de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou en risque d'inaptitude à leur poste ou leurs fonctions.

MODALITÉS

L'hébergement et la restauration : l'établissement dispose d'un internat d'une capacité de 80 places qui permet un accueil en internat ou en semi-internat. Un self permet de prendre ses repas sur site.

La durée maximale totale de l'accompagnement en préorientation est de 14 semaines sur une période de 24 mois.

MISSIONS

Les missions de l'ESPO :

- Identifier et évaluer les **potentialités et les difficultés** de la personne susceptibles de constituer un levier ou un frein à l'exercice d'une activité professionnelle.
- Aider la personne à élaborer son **projet socio-professionnel** en cohérence avec son **projet de vie** et à le valider par des **mises en situation de travail** caractéristiques de différentes catégories de métiers.
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre effective de son **projet professionnel**, y compris le cas échéant en emploi accompagné.
- Informer les personnes handicapées ou les professionnels sur les **prestations de préorientation et de réadaptation professionnelle**.
- **Informier et sensibiliser** les organismes de formation sur les spécificités de la formation des personnes handicapées.
- Réaliser des **évaluations préliminaires médico-psycho-sociales ou à caractère professionnel** de courte durée, sur demande d'une maison départementale des personnes handicapées ou de toute personne morale ou physique, y compris un employeur public ou privé, afin de déterminer si la personne handicapée peut bénéficier de prestations de préorientation professionnelle.
- Procéder sur demande d'un employeur public ou privé à des **évaluations professionnelles** concernant des agents publics ou des salariés exposés à un risque d'inaptitude à leur poste ou à leurs fonctions.
- **Apporter son concours aux équipes pluridisciplinaires** qui en font la demande, notamment dans le cadre de conventions passées avec les maisons départementales des personnes handicapées de leur territoire d'implantation et des territoires limitrophes.



MOYENS

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecin généraliste, médecin psychiatre, ergothérapeute, psychologue, professionnels formés à la langue des signes française, assistant social, chargés d'insertion, professionnels de l'orientation, de l'insertion et de la formation, formateurs, éducateurs spécialisés.

D'autres professionnels peuvent intervenir sur des accompagnements spécifiques.



CONTACT

ESPO de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél : 05 55 70 23 84

Courriel : espo@apsah.asso.fr

Web : <https://www.apsah.asso.fr>

Directrice du Pôle Formation / Insertion : *Christelle ROUFFIGNAC*